

**FEUILLE DE CLOTURE ET DE SIGNATURES
DU PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 18 Octobre 2022**

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20221018-028

OBJET : Indemnités du 3^e Adjoint au Maire

Délibération 20221018-029

OBJET : Commande publique : Groupement de commandes en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, travaux d'assainissement des eaux pluviales et travaux d'enfouissement des réseaux secs

Délibération 20221018-030

OBJET : Participation minoritaire au capital de la Société CS de Teilhède

Délibération 20221018-031

OBJET : Extinction partielle de l'Eclairage Public sur le territoire de la Commune

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
SURE Olivier	Conseiller municipal (2 ^e adjoint au Maire) Secrétaire de séance	